

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 et 1272/2008 et modifications

Date d'émission 02-août-2013

Date de révision 02-octobre-2013

Numéro de révision 1

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 902G, 904G, 916G, 932G, 902GCN, 904GCN, 916GCN, 932GCN, 904GEU, 9501G
Nom du produit Hoppe's Synthetic Blend Bore Cleaner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent nettoyant pour intérieur de canon d'arme à feu
Utilisations déconseillées Aucune raisonnablement prévisible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Société | Fournisseur | |
|--|--|---|
| Tri-Pac Inc 17336 M-60 East Vandalia, MI 49095 TEL: 269-476-2303 Fax: 267-476-2302 | Bushnell Outdoor Products 4 Rue Diderot, 92150 Suresnes, France TEL: + 33 141 449 480 | Bushnell Outdoor Products 9200 Cody Overland Park, KS 66214 TEL: +1 913 752 3550 |

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Adresse e-mail Pas d'information disponible.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +1 813 248 0573 - Chemtel

Europe 112

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas classé comme dangereux, d'où le classement effectué en appliquant les deux Directive 1999/45/CE et ses modifications et le règlement (CE) N° 1272/2008 et ses amendements n'est pas applicable. Fiches de données de sécurité n'ont pas à fournir des produits non dangereux ; Toutefois, ces informations sont fournies par courtoisie pour nos clients dans ce format.

Dangers physiques

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement aucun(e)

Mentions de danger

Aucun(e)

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres informations

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom Chimique | No.-CE | No.-CAS | Pour cent en poids | Classification | Classification de substance SGH - L'Union Européenne | No REACH. |
|-------------------------------------|--------|---------|--------------------|----------------|--|-----------------------|
| Secret industriel (TSRN 1045-30512) | Listed | LISTED | <5 | - | | donnée non disponible |
| Secret industriel (TSRN 1042-2010) | Listed | LISTED | <10 | - | | donnée non disponible |

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|--|---|
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. |
| Ingestion | Ne PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Un examen médical immédiat est requis. |
| Inhalation | Aucune émanation n'est produite pendant l'utilisation de ce produit. Aucun effet indésirable par inhalation n'est attendu. |
| Protection pour les secouristes | Utiliser un équipement de protection individuelle. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|---|-------------------------------|
| Symptômes/effets les plus importants | Pas d'information disponible. |
|---|-------------------------------|

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| Avis aux médecins | Traiter de façon symptomatique. |
|--------------------------|---------------------------------|

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Aucun en particulier

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

N'entreprendre aucune opération sans la formation adaptée ou si elle implique un risque pour le personnel. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Interdire l'entrée au personnel non autorisé ou non protégé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans le sol, les digues, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le contenu déversé peut être retenu à l'aide de tampons absorbants, de barrières de rétention et/ou d'agents absorbants comme le sable.

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Tenir hors de portée des enfants. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans une zone de restauration ou réservée aux fumeurs.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conserver à des températures supérieures à 32°F. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Pas d'information disponible.

Autres lignes directrices

Pas d'information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

Dose dérivée sans effet

Pas d'information disponible

La concentration prévisible sans effet (PNEC)

Pas d'information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|---|---|
| Mesures d'ordre technique | N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Mettre en place une ventilation générale (typiquement 10 renouvellements d'air par heure). La vitesse de ventilation doit être adaptée aux conditions. Maintenir la concentration atmosphérique en dessous des exigences ou des lignes directrices de valeur limite d'exposition à l'aide de contrôles techniques comme une ventilation par aspiration localisée. En l'absence d'exigences ou de lignes directrices de valeur limite d'exposition, une ventilation générale devrait suffire à la plupart des opérations. Une ventilation par aspiration localisée peut être nécessaire dans certaines opérations. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. |
| Équipement de protection individuelle | |
| Protection des yeux | Lunettes de sécurité avec protections latérales, Lunettes de protection chimique. ou Écran facial |
| Protection de la peau et du corps | Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. |
| Protection des mains | Gants de protection. |
| Protection respiratoire | Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. |
| Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement | Pas d'information disponible |

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | | | |
|----------------------|------------------|---------------|---------------------|
| État physique | liquide. | Aspect | Transparent, orangé |
| Odeur | Caractéristique. | | |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques/ - Méthode</u> |
|---|---------------------------------|-----------------------------|
| pH | 7.50 | Aucun à notre connaissance |
| Point/intervalle de fusion | -2 °C / 28 °F | Aucun à notre connaissance |
| Point/intervalle d'ébullition | 100 °C / 212 °F | Aucun à notre connaissance |
| Point d'éclair | aucun(e). | Aucun à notre connaissance |
| Taux d'évaporation | < 1.0 (nBac = 1) | Aucun à notre connaissance |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ininflammable. | Aucun à notre connaissance |
| Pression de vapeur | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Densité de vapeur | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Densité relative | 0.990 g/cc (H ₂ O=1) | Aucun à notre connaissance |
| Densité | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Hydrosolubilité | complètement soluble | Aucun à notre connaissance |
| Solubilité dans d'autres solvants | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Température d'auto-inflammabilité | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Température de décomposition | donnée non disponible | Aucun à notre connaissance |
| Viscosité | > eau | Aucun à notre connaissance |
| Propriétés explosives | Pas d'information disponible | |
| Propriétés comburantes | Pas d'information disponible | |

9.2. Autres informations

| | |
|---|------------------------------|
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | Pas d'information disponible |
|---|------------------------------|

SECTION 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Ce produit réagit de façon exothermique avec les solutions d'acide fort

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Solutions d'acide fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1.

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation

Aucun danger par inhalation connu.

Contact avec les yeux

Aucun danger connu par contact oculaire

Contact avec la peau

Aucun danger connu pour les contacts avec la peau.

Ingestion

Aucun danger connu en avalant.

| Nom Chimique | DL50 oral | DL50 dermal | CL50 |
|-------------------------------------|--------------------|-------------------|------|
| Secret industriel (TSRN 1042-2010) | 5830 mg/kg (mouse) | >2000 mg/kg (rat) | |
| Secret industriel (TSRN 1045-30512) | >2000 mg/kg (rat) | | |

Sensibilisation

Aucun des composants n'est un sensibilisant connu.

effets mutagènes

Non considéré comme mutagène

effets cancérogènes

Ne contient pas de composé listé comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour le développement

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Aucun des composants n'est connu comme entraînant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition unique.

Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucun des composants n'est connu comme entraînant une toxicité spécifique pour certains organes cibles par exposition prolongée ou répétée.

Effets sur l'organe-cible

Yeux. Peau.

Danger en cas d'aspiration

Aucun des composants ne constitue de danger par aspiration connu.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

564 mg/L (LC50/Fish/96h)

>1000mg/L (LC50/Invertebrates/48h) 265-

351 mg/L (EC50/Aquatic Plants/96h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Absorbé par le sol.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux directives européennes relatives aux déchets et aux déchets dangereux. Conformité obligatoire à toutes les réglementations locales et nationales. Ne pas déverser à l'égout, dans le sol ou dans toute étendue d'eau.

Emballages contaminés Consulter la décharge locale pour déterminer si les petits récipients vides peuvent être éliminés pendant le ramassage des déchets habituel. Pour l'élimination de récipients de grande taille (typiquement 10 gallons, soit 38 litres, ou plus) ou dans le cas de récipients non adaptés à la mise en décharge, contacter un centre de reconditionnement homologué.

SECTION 14. Informations relatives au transport

IMDG/IMO

| | |
|---|------------------------------|
| 14.1. Numéro ONU | non réglementé. |
| 14.2. Nom d'expédition | non réglementé. |
| 14.3. Classe de danger | non réglementé. |
| 14.4. Groupe d'emballage | non réglementé. |
| Description | Non applicable. |
| 14.5. Polluant marin | aucun(e). |
| 14.6. Dispositions spéciales | aucun(e). |
| 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC | Pas d'information disponible |

RID

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| 14.1. Numéro ONU | non réglementé. |
| 14.2. Nom d'expédition | non réglementé. |
| 14.3. Classe de danger | non réglementé. |
| 14.4. Groupe d'emballage | non réglementé. |

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Description | Non applicable |
| 14.5. Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6. Dispositions spéciales | aucun(e). |

ADR

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| 14.1. Numéro ONU | non réglementé. |
| 14.2. Nom d'expédition | non réglementé. |
| 14.3. Classe de danger | non réglementé. |
| 14.4. Groupe d'emballage | non réglementé. |
| Description | Non applicable |
| 14.5. Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6. Dispositions spéciales | Aucun(e) |

ICAO

| | |
|--|-----------------|
| 14.1. Numéro ONU | non réglementé. |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | non réglementé. |
| 14.3. Classe de danger | non réglementé. |
| 14.4. Groupe d'emballage | non réglementé. |
| Description | Non applicable |
| 14.5. Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6. Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IATA

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| 14.1. Numéro ONU | non réglementé. |
| 14.2. Nom d'expédition | non réglementé. |
| 14.3. Classe de danger | non réglementé. |
| 14.4. Groupe d'emballage | non réglementé. |
| Description | Non applicable |
| 14.5. Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6. Dispositions spéciales | Aucun(e) |

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

Inventaires internationales

| | |
|---------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | Est conforme à (aux) |
| DSL/NDL | Est conforme à (aux) |
| PICCS | - |
| ENCS | - |
| La Chine | - |
| AICS | - |
| KECL | - |

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3
aucun(e)

Les principales références bibliographiques et sources de données
www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 02-août-2013

Date de révision 02- octobre -2013

Révision Révision 1

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 & no 1272/2008

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité